

HERRLISHEIM

PRES-COLMAR

Au Fil de la Lauch

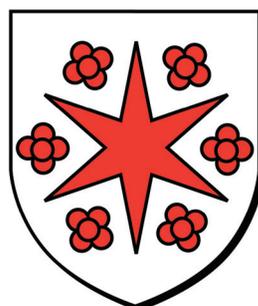


Crédit photo © Doudou LOLO

BULLETIN
MUNICIPAL

S'herrlesher
Freschablättla

Mars - Avril 2021



COLMAR
AGGLOMÉRATION



BULLETIN MUNICIPAL

HERRLISHEIM-PRES-COLMAR

S'herrlesher Freschablättla

Au Fil de la Lauch

MOT DU MAIRE03

RETROSPECTIVE04

ETAT CIVIL06

INFOS PRATIQUES07

DU COTE DES ASSOC'10

DU COTE DES SENIORS11

DU COTE DES ENFANTS12

A TABLE15

WAS GETT'S NEÏSS16

EDITO

Un triste anniversaire se profile : le premier confinement de mars 2020. Censé enrayer la propagation de la COVID 19, nous sommes encore aujourd'hui empêtrés dans cette pandémie qui a déjà mis à mal nombre de pans de nos sociétés.

Particulièrement le monde associatif, ô combien important dans la vie de notre village. Il faudra faire preuve d'une force de résilience hors du commun pour remettre en marche les forces vives, se réinventer dans de nombreux domaines de nos organisations afin de reprendre les activités qui font la vie d'un village.

Bien consciente de l'enjeu que représente le tissu associatif, notre commune aura à coeur de soutenir l'ensemble des nombreux projets déjà lancés ou à venir.

Nul doute que chacun apportera sa pierre à l'édifice du « monde d'après », chacun avec ses possibilités, chacun à son niveau, afin de retrouver ce qui faisait et fera à nouveau la vie de notre village.

À très vite alors, au chapiteau, au parking de la Lauch, aux étangs, au stade, au gymnase... l'esprit « Herrlisheim » reviendra et rendra à chacun d'entre nous les efforts fournis durant cette période si particulière.

Laurent DI STEFANO

Directeur de publication : Laurent WINKELMULLER

Rédactrice en chef : Sonia UNTEREINER

Remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration du BULLETIN.

Impression : MOSER+



Crédit photo © Pictural Colmar

Chères herrlisheimaises et chers herrlisheimois,

En décembre dernier, les élus du conseil municipal se sont mobilisés pour distribuer quelque 200 paniers garnis à nos aînés de 75 ans et plus et aux nombreux bénévoles qui nous prêtent main forte tout au long de l'année. N'ayant pas eu la possibilité de les réunir autour d'un traditionnel repas de fêtes, il avait été décidé de confectionner des colis composés de produits locaux. Une initiative très appréciée, en témoignent les nombreux remerciements et retours positifs qui nous sont parvenus.

En janvier, la presse quotidienne régionale, relatait quelques-uns des projets 2021 que nous prévoyons pour notre village.

L'équipe municipale planche en effet, depuis plusieurs mois, sur les investissements à venir, qui seront validés au budget prochainement.

D'ores et déjà nous pouvons vous annoncer les débuts d'un chantier qui nous tient particulièrement à cœur : l'aménagement du Wasen en îlot de biodiversité.

Ce grand champ de près de 2 hectares, situé le long de la route de Niederhergheim, appartient depuis toujours à la commune. Il était loué à un exploitant agricole, jusqu'en 2015, pour être récupéré par la commune selon le souhait du conseil municipal précédent.

Notre projet aujourd'hui, est d'en créer un parc arboré, mêlant prairie fleurie, haies, ruches...

Sillonné d'un chemin de promenade, il tendrait à devenir un parcours pédagogique et ludique (avec notamment l'idée d'un labyrinthe végétal), s'intégrant dans le cadre naturel qui englobe le chemin des peupliers, la rivière, le pré renaturé.

Avec l'accord de l'Association Foncière, le chemin d'exploitation agricole sera décalé pour laisser aux berges des étangs un peu plus d'espace.

Le grand parking de la Lauch fera l'objet d'une restauration. Les points de collecte à proximité des espaces naturels seront quant eux déplacés.

Ce chantier, que nous prévoyons sur deux ans, sera mené sous la houlette de Lucas Leiby, notre responsable technique, qui prend à cœur cet ouvrage, en collaboration étroite des équipes techniques et administratives, des élus et de l'association d'arboriculture du village.

Un bel écrin en perspective qui profitera nul doute à de nombreux utilisateurs responsables et respectueux de l'environnement.

D'autres travaux s'engageront au courant de l'année : Notamment la rénovation du mur d'enceinte du parc de l'Hôtel de Ville, la réfection du mur d'enceinte du cimetière, l'installation de bancs et de mobiliers urbains (poubelles, distributeurs de sachets à déjections, bacs à fleurs), la restauration des volets de la mairie et les travaux d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux qui requiert une attention constante.

Laurent WINKELMULLER



Crédit photo © Katy GRIMME

LE MAIRE REMET LES NOUVEAUX CASQUES AU CORPS LOCAL DE SAPEURS POMPIERS DE NOTRE VILLAGE !



Crédit photo © Sonia UNTEREINER

Le matériel de notre corps local se renouvelle. En effet les anciens casques datant de plus de 20 ans ont été remplacés par des casques nouvelle génération, améliorant ainsi la sécurité et le confort de nos soldats du feu ! Bravo et merci à eux pour leur engagement et leur dévouement !

Chers habitants,

L'ensemble du corps des SP tenait à vous remercier pour votre générosité à l'occasion de notre opération calendriers 2021.

Avec les temps difficiles que nous connaissons tous, cela fait chaud au coeur de se sentir soutenus. Vos cartes, messages ainsi que vos diverses attentions nous ont agréablement surpris, merci.

Bonne continuation et prenez soin de vous !

LTN David WIEST, Chef de Corps



Plantation de quatre bouleaux le long de la route de Niederhergheim : les prémices de l'aménagement du Wasen ...



Crédit photo © Doudou LOLO

Le chemin viticole Hochstadenweg posait problème à chaque orage. En effet, après un épisode pluvieux important, de grosses ravines se formaient et rendaient le chemin impraticable ce qui nécessitait des travaux réguliers de remise en état.

La commune a donc souhaité solidifier et sécuriser cette route par la pose de pavés alvéolaires engazonnés : ils ont l'avantage d'absorber une quantité d'eau importante lors d'épisodes pluvieux, tout en maintenant une surface solide.

Jérôme BAUER
Adjoint



Crédit photo © Doudou LOLO

PALMARES DU FLEURISSEMENT ...



C'est par une belle journée ensoleillée, le 29 juillet 2020, que le jury a effectué son passage, embarqué à bord d'une magnifique calèche, ce qui n'a pas manqué de créer une belle animation dans les rues du village !

La variété des fleurs et plantes sélectionnées, la présentation des massifs, jardinières et pelouses, l'effort consenti dans leur mise en valeur et l'originalité des compositions ont rendu le classement particulièrement ardu !

Néanmoins, un palmarès a pu être établi parmi les participants, classés en deux catégories :

Particuliers:

1. Didier KOENIG
2. Lucien STOECKLIN
3. Louise, Mathilde et Maxime WIEST

Commerces :

1. Le Coin du Meunier
2. Vins Heyberger
3. Vins Bauer

En raison du contexte sanitaire, les récompenses seront adressées directement aux gagnants.

Le jury et le conseil municipal remercient l'ensemble des participants, mais également les nombreux habitants qui contribuent chaque année à l'embellissement du village en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres ou pas de portes. Rendez-vous est donné l'été prochain, en espérant que vous serez encore plus nombreux !

Rachel GROSSETÊTE - Adjointe



Remplacement des éclairages publics par des leds dans plusieurs rues du villages et au niveau du giratoire de la rue des Vosges avec mise en lumière des neuf candélabres (contre quatre actuellement en service).



NOCES D'OR

Juliette & Jean-Louis SIGRIST, le 3 avril 2021

NAISSANCES

Lyssandre LAURENT, le 4 décembre 2020

Beyza ERASLAN, le 14 décembre 2020

Elia DA SILVA, le 24 février 2021

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 80 ANS ET +

MARS

Colette PFIFFER, 88 ans le 2

Marceline KELLER, 99 ans le 5

Saïd TAMINE, 81 ans le 7

Marie-Rose STEINBRUCKER, 81 ans le 8

Joseph VORBURGER, 81 ans le 16

AVRIL

Rémy WERTH, 83 ans le 2

René BEA, 91 ans le 10

Geneviève KIBLER, 85 ans le 16

Jean-Pierre DECKERT, 85 ans le 24

Marthe BITZBERGER, 92 ans le 25

Odile VILLEMIN, 83 ans le 26

Jean-Pierre MEYER, 81 ans le 27

DECES

Mme Elfriede HUENTZ, le 11 décembre 2020

Mme Stéphanie HEITZ, le 22 décembre 2020

Mme Marie-Louise VINCENTZ, le 11 janvier 2021

M. Jean-Pierre REINOLD, le 14 janvier 2021

Mme Carole FACQUER, le 31 janvier 2021

M. Jean-claude CRUCIFIX, le 17 février 2021

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI :
DE 7H30 À 12H00 ET DE 14H00 À 16H00

Tél : 03 89 49 39 80
mairie@herrlisheim-pres-colmar.fr

AIRE DES DÉCHETS VERTS

HORAIRES D'OUVERTURE
LES LUNDIS - MERCREDIS ET SAMEDIS :
DE 9H00 À 16H00

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE
LES MARDIS DE 16H00 À 17H30
ET LES MERCREDIS DE 14H30 À 16H30

LE CCAS ...

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Son conseil d'administration est composé du Maire, de l'adjointe Mme Rachel GROSSETETE, des conseillères municipales Mmes Rosa DAMBREVILLE, Yolande MOEGLIN et Delphine WIEST ainsi que de représentants extérieurs : Mmes Martine GREINER, Francine BURGLIN, Francette EDEL et M. Bernard SIRY. Les attributions ou règlements sont généralement effectués en fonction des renseignements et propositions transmis par les assistantes sociales au Conseil départemental.

Les recettes du CCAS proviennent d'une subvention versée par la commune et par Colmar agglomération, ainsi que de dons.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à solliciter le CCAS en appelant la mairie !

A VENDRE

Appartement F3/4 au bord de la Lauch à Herrlisheim

Au bord de la rivière de la Lauch, F3/4 dans une résidence de 2006, calme et très bien entretenue, composée de 7 appartements dont 6 occupés par les propriétaires.

L'appartement de 77m² est composé de :

- 1 entrée avec placard
- 2 chambres de 10m²
- 1 bureau de 7m²
- 1 salle de bain
- 1 WC séparé
- 1 cuisine indépendante équipée avec vue sur les châteaux
- 1 séjour avec vue sur les jardins
- 1 balcon de 10m² accessible par le salon

Le lot comprend également 1 garage de 17m², 1 cave de 12m² et une place de stationnement, avec bloc parking.

PAS DE TRAVAUX A PRÉVOIR

Charges de copropriété (eau comprise) : 80 €/mois + 40€ d'avance travaux/mois
Taxe foncière : 516 €
Électricité dont chauffage : 140 €/mois

Vente longue : libre fin 2021
Prix de vente 178 000 €

Pour plus d'informations merci de me contacter au 06.36.89.25.03 ou par e-mail : laurine.zippert@hotmail.fr

La Pizzeria La Grenouille



En mars, reprise de la vente à emporter de pizzas & tartes flambées (cuites ou pré-cuites) du mardi au vendredi et le dimanche de 12h00 à 14h30.

RESTAURANT PIZZERIA

LA GRENOUILLE

Site : www.pizzeria-la-grenouille.fr

Commandes au 03 89 49 28 59



COMMANDE DE GERANIUMS

En raison du contexte actuel, la commune n'organisera pas de commande groupée de geraniums. Des tarifs préférentiels ont été négociés auprès de la Maison ETTWILLER à Sainte-Croix en Plaine.

Les habitants de Herrlisheim peuvent en bénéficier sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour ceux, ne pouvant se déplacer, merci de vous adresser à la mairie.

OSCHTERPUTZ EGLISE SAINT-MICHEL

Le grand nettoyage de printemps de l'église Saint-Michel aura lieu le samedi 20 mars à partir de 9h.

Cette opération se faisant dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, toutes les personnes qui souhaitent y participer seront les bienvenues.

RECHERCHE MAISON ...

Jeune couple, 2 enfants, cherche maison récente avec sous-sol sur Herrlisheim ou Eguisheim, 120 m² mini, 4 chambres, jardin, budget 315 000 €, ou terrain avec possibilité sous-sol pour max 100 000 €.

Merci de bien vouloir me contacter au **06.56.69.85.25**.

RAPPEL !

Le procès verbal du Conseil Municipal est affiché à la Mairie, il est également consultable sur simple demande auprès de nos services.

Vous le trouverez en ligne sur le site de la commune : www.herrlisheim-pres-colmar.fr, dans l'onglet «Vie Communale».

Enfin un résumé du Conseil Municipal est publié dans la presse quotidienne régionale.



VOTRE SERVICE DES EAUX : LE SIEPI (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III)

Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

Pour la Plaine et Éguisheim :

- Eau potable : 1,10 € HT/m³
- Assainissement : 1,06 € HT/m³

Pour le vignoble :

- Eau potable : 1,39 € HT/m³

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau et les frais fixes d'entretien.

L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable : 24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15

Nous vous rappelons que tout changement de composition de votre foyer (nombre de personnes) est à signaler au secrétariat du SIEPI.

Il est formellement interdit de démonter votre compteur d'eau. En cas de problème sur ce dernier ou sur votre branchement, vous devez nous contacter pour que nos techniciens interviennent.

Les beaux jours arrivent ...

PETIT RAPPEL DES REGLES D'URBANISME :

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE :

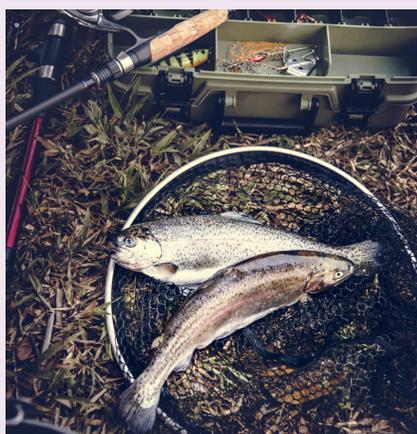
- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit,
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- peinture des menuiseries,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

ACTIONS ET SANCTIONS :

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.



Grembelfescha - Samedi 8 mai 2021

Organisé par l'A.A.P.P.M.A de Herrlisheim

Concours de pêche à la truite par équipe de 4 pêcheurs, pêcheurs individuels acceptés avec possibilité de constituer des équipes sur place.

Prix de l'inscription : 50 € par équipe

12,50 € par pêcheur individuel

Restauration sur place : côtelettes/frites, dessert et café : 12 €/pers.

Buvette et sandwiches à toute heure.

Renseignements et réservations au 06.63.21.68.68

<http://aappmaherrlisheim.wifeo.com/>

Vente de cartes de pêche du Domaine Privé - Samedi 27 mars - Etangs St Georges de 10h30 à 11h30.



L'ASIET Herrlisheim organise des stages jeunes en journée et adultes le soir pendant les vacances de Pâques, destinés du débutant au confirmé.

Il existe plusieurs formules pour les jeunes : 1h30 le matin ou journée complète.

Date : du 26 au 30 avril ou du 3 au 7 mai

Plus de renseignements auprès d'Antoine Baldacini, moniteur de tennis au **06.73.92.22.97** ou **asiet.tennis@hotmail.fr**



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

«La collecte du 29 janvier dernier a permis d'accueillir 70 donateurs.

Au nom des malades, l'amicale et l'EFS vous en remercient.

Cette année, l'amicale fête ses 50 années d'existence, un petit cadeau est offert à chaque donneur présent.

Au nom des membres du comité et en mon nom personnel je remercie les membres fondateurs qui depuis de longues dates ont contribué à notre existence.

Bravo aux anciens et merci aux membres du comité actuel !»

Jean-Jacques FLEISCHER - Président

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM ET ENVIRONS



Calendrier des activités :

Samedi 13 mars 2021 à 14h00

Verger de M. Cottel P. à Fréland.

Taille d'hiver.

Samedi 27 mars 2021 à 14h00

Verger de Marbach-Obermorschwihr.

Taille de printemps.

Samedi 3 avril 2021 à 14h00

Verger-Ecole de Herrlisheim.

Greffage et bouturage.



LE PORT DU MASQUE SERA OBLIGATOIRE, LA DISTANCIATION PHYSIQUE DEVRA ETRE STRICTEMENT RESPECTEE.



REPRISE DES ACTIVITES SIEL BLEU PROCHAINEMENT !

Activité de gymnastique d'entretien à destination des seniors les lundis de 15h30 à 16h30.

L'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé tout au long de la vie grâce à un merveilleux outil : l'Activité Physique Adaptée.

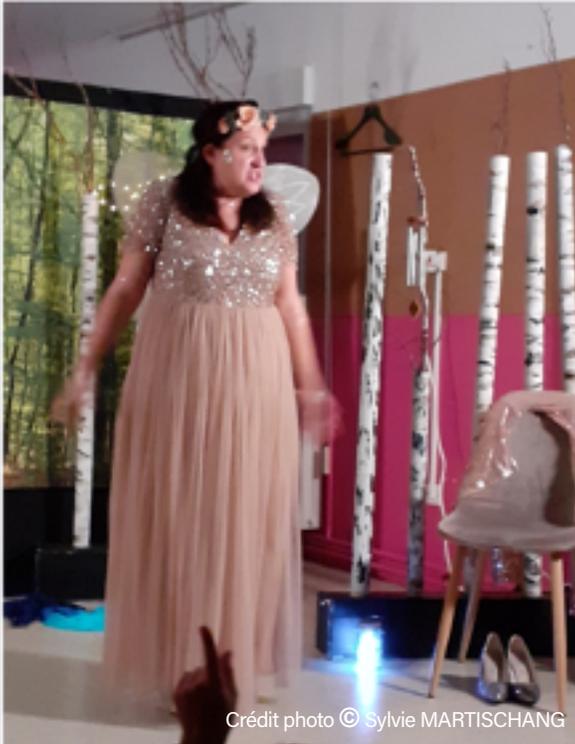
Organisation à but non lucratif, il a pour but de rendre ses activités financièrement accessibles à tous. A cet effet, il noue de nombreux partenariats avec des caisses de retraite, des complémentaires santé, des collectivités, des associations ainsi qu'avec des entreprises. Présents dans toute la France, ses salariés intervenants sont diplômés spécialisés (STAPS-APAs) et formés en continu aux Activités Physiques Adaptées. Ils font partie des intervenants éligibles à dispenser l'activité physique sur ordonnance médicale (en référence à l'Article D. 1172-2 du Code de la santé publique).

Les personnes déjà inscrites seront contactées directement et celles intéressées doivent contacter **Madame Laura STEPHAN** au **06 69 40 64 35**

Afin de faciliter vos démarches médicales (Doctolib, vaccination COVID 19 ...) et administratives (ANTS ...), si vous n'avez pas de connexion Internet, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition et vous invite à les contacter au 03 89 49 39 80 ... N'hésitez-pas !

Vous souhaitez commander vos géraniums mais rencontrez des difficultés à vous déplacer, la mairie vous propose de vous livrer.

Spectacle de Noël à l'école !



Crédit photo © Sylvie MARTISCHANG

La semaine du 14 au 17 décembre, toutes les classes de l'école maternelle et élémentaire ont pu assister au spectacle offert par la commune. La troupe a accepté de jouer 8 représentations différentes dans l'atelier, pour pouvoir respecter le protocole sanitaire mis en place par l'école.

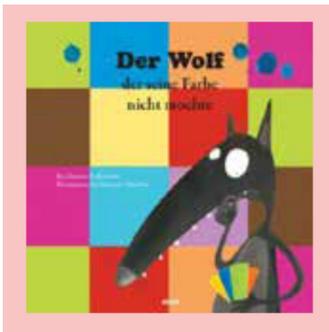
La troupe « L'atelier de Free » a présenté le conte « Gretala et la déesse de la Wormsa » en y proposant plusieurs personnages comme la fée, Gretala, le chasseur, mais aussi des ombres chinoises et des interprétations vocales et musicales à la guitare, interprétées par Christelle Husson.

La magie, la poésie, le rêve, de belles chansons touchantes, une histoire locale ont transporté nos petits dans la vallée de la Wormsa, vallée que certains connaissaient bien déjà. Chaque représentation s'est terminée par un petit moment d'échange bien sympathique avec les comédiens.

Merci beaucoup à la mairie pour ce beau cadeau de Noël qui a fait tant de bien au moral des élèves et des enseignantes.

Sylvie MARTISCHANG - Directrice

Das Frühstück : Guten Appetit !



Crédit photo © Sylvie MARTISCHANG

Dans le cadre de la Semaine du goût qui s'est tenue du 12 au 18 octobre 2020, tous les élèves de l'école élémentaire ont partagé un petit déjeuner allemand plus communément appelé en allemand : «Das Frühstück».

Avant de déguster ce repas, les élèves de CE2 monolingue ont travaillé à partir de différents supports afin d'acquérir du lexique en allemand mais aussi pour élaborer le menu du petit déjeuner allemand, bien différent du petit déjeuner français.

Les élèves ont donc composé le menu : de la charcuterie (die Würste, der Schinken : des saucisses, du jambon), du fromage (der Käse), des petits-pains (die Brötchen), des oeufs (die Eier), de la confiture (die Marmelade), des fruits (das Obst) et un yaourt ou du fromage blanc. Concernant les boissons, les élèves de CE2 monolingue ont reçu de la tisane aux fruits rouges ainsi que du jus d'orange.

Vient enfin le moment tant attendu de la dégustation, le vendredi 16 octobre 2020 : Guten Appetit !

Sylvie MARTISCHANG - Directrice

Projet de la classe de CM1/CM2 monolingue



La célèbre course en solitaire du Vendée Globe a débuté le 8 novembre 2020. Notre classe a suivi cet événement attentivement durant quelques semaines. Il y avait 33 skippers à prendre le départ et il n'en reste plus que 25 à l'arrivée !

Qu'est-ce que le Vendée Globe ?

Le Vendée Globe, né en 1989, est une course à voile, en solitaire et sans escale autour du monde. Elle a lieu tous les 4 ans et part des Sables d'Olonne pour parcourir près de 40 000 kilomètres. Cette course mêle exploit sportif et aventure. Elle longe l'Afrique, fait le tour de l'Antarctique, puis les skippers reviennent vers l'Europe en longeant l'Amérique du Sud. Le record du monde est détenu par Armel le Cléac'h qui a réussi l'exploit de finir la course en 74 jours.

Notre projet :

Depuis le 8 novembre, les élèves de la classe de CM1/CM2 monolingue et celle de CE2/CM1/CM2 bilingue suivent cette course mythique. Ils se documentent, se renseignent sur l'histoire et le parcours de cet événement planétaire. Ils s'intéressent également aux différents skippers, à leurs péripéties. Toutes les semaines, les élèves mettent le classement à jour, regardent des vidéos présentant la vie de ces aventuriers sur leur bateau.

L'apport pédagogique :

Cette course est un formidable support pédagogique pour travailler la géographie, bien sûr, en suivant l'itinéraire des bateaux au fur et à mesure de leur progression sur une carte, mais aussi la littérature (Le Tour du monde en 80 jours de Jules Verne), ainsi que bien d'autres domaines. Ils vont dès lors, découvrir de nombreuses informations sur notre Terre et le monde marin. Ils vont développer leur curiosité et s'ouvrir vers le monde extérieur.

Résultat :

Le premier skipper est arrivé aux Sables d'Olonne le mercredi 27 janvier. Charlie Dalin a franchi le premier la ligne d'arrivée. Cependant, les compensations octroyées aux skippeurs s'étant déroutés pour sauver Kévin Escoffier, ont modifié la donne. Ainsi, pour la première fois de l'histoire du Vendée Globe, le premier à toucher terre ne sera pas déclaré vainqueur. En effet, c'est Yannick Bestaven qui est finalement déclaré vainqueur. Mais la course continue. Des concurrents restent en chemin. Belle initiative : Grâce à la participation de la navigatrice Samantha Davies au Vendée Globe et à l'opération « 1 clic = 1 cœur », au moins 60 enfants atteints de malformations cardiaques vont pouvoir être sauvés, ce qui était l'objectif fixé au départ de la course. Tous à vos clics !

Une pensée aux parents qui ont dû suivre la course avec leurs enfants ! Merci.

Sylvie MARTISCHANG - Directrice

Crédits photos © Sylvie MARTISCHANG



Les ASSMAT vous emmènent au carnaval ...

Bonjour à tous,

Ce mois-ci nous nous retrouvons pour les festivités de carnaval !

Mettons un peu de couleurs dans notre quotidien, faisons voler les serpentins !!! Nous vous partageons un souvenir de notre fête de carnaval d'avant COVID ...

Pour agrémenter cette fête il existe divers bricolages, des costumes, des masques, des maracas...

Nous vous proposons un bricolage facile qui plaît énormément aux enfants : Le clown rigolo avec son nez ballon !

Voici les différentes étapes :

Le Matériel (photo 1) : une assiette en carton blanche, de la peinture (différentes couleurs), un ballon, un marqueur noir, une paire de ciseaux, un crayon de papier, de la colle, une ficelle, un bouchon (de vin ou de crémant), du papier de couleur pour réaliser les mains, les jambes et les chaussures.

Etape 1 (photo 2) : Sur l'assiette blanche faire les empreintes à l'aide du bouchon (laisser l'enfant choisir les couleurs et les emplacements)

Etape 2 : Laisser sécher la peinture. Pendant ce temps avec les feuilles de couleurs, préparer les mains, 2 bandes (pour les jambes), 2 chaussures.

Etape 3 : Selon l'âge de l'enfant utiliser le crayon pour qu'il trace les yeux et la bouche (repasser dessus avec le marqueur)

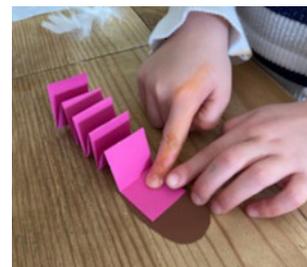
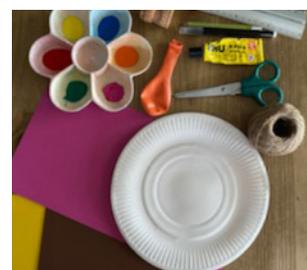
Etape 4 : Coller les mains, les jambes et les chaussures.

Etape 5 : Faites un trou à l'emplacement du nez (pour y passer le ballon), et un trou sur le haut de l'assiette (laissez 2cm à partir du bord afin qu'une fois suspendu cela ne se déchire pas).

Etape 6 : Gonflez le ballon (demandez à votre enfant la taille qu'il désire pour le nez de son clown). Faites le nœud pour le fermer, puis passer le nœud du ballon dans le trou (emplacement du nez). Accrochez la ficelle dans le trou du haut et voilà exposez votre clown rigolo !! Une poignée de meuble, un tableau, une lumière ... votre chez vous regorge d'endroits où vous pourrez l'admirer !!

Variante : laissez votre imagination (ou celle de votre enfant) s'exprimer. Sur les chaussures vous pouvez dessiner des lacets ou coller des gommettes. Les mains peuvent être de différentes couleurs. Les jambes aussi peuvent être différentes une plus courte que l'autre, une jambe droite, l'autre pliée simplement ou doublée en accordéon. Il y a tellement de possibilités !! En bricolage il n'y a pas de règles, le plus important est que vous soyez heureux de bricoler et que le résultat vous plaise !!! N'hésitez pas à bricoler, il n'y a pas d'âge pour profiter de la vie de manière ludique.

Bon amusement, les ASSMAT



Crédits photos © Delphine WIEST

Je vous propose pour le premier numéro de l'année, de nous faire plaisir avec deux recettes de beignets, c'est la saison des Carnavals et pour moi il n'y a pas de Carnaval sans beignets !

Pourquoi deux recettes ?

Et bien, une cuisson à la friture, pour les puristes, et une cuisson au four pour les plus attentifs aux calories ... et surtout parce que j'aime les deux !!

BEIGNETS AU FOUR

Ingrédients :

- 120 g de lait tiède
- 15 g de levure fraîche
- 30 g de beurre mou
- 1 œuf
- 100 g de sucre en poudre
- 340 g de farine
- 1 pincée de sel



Préparation :

Préchauffer votre four.

Délayer la levure dans le lait tiède.

Dans le bol du batteur (ou un saladier pour ceux qui pétrissent à la main), verser la farine, le sucre et la levure délayée dans le lait tiède, ajouter l'œuf et le beurre mou coupé en petits morceaux.

Pétrir au robot ou à la main pendant quelques minutes, jusqu'à l'obtention d'une pâte bien souple et homogène. Elle ne doit pas coller aux doigts.

Laisser la pâte lever pendant 1h30 dans un endroit chaud et sans courant d'air.

Après la 1ère pousse, dégazer la pâte, former des pâtons de la taille souhaitée et les placer sur une grille recouverte d'un papier cuisson en les espaçant suffisamment.

Laisser monter encore 1h00 avant d'enfourner 10 mn à 180°C.

Les beignets doivent être dorés. Les laisser refroidir sur la grille.

A ce stade, deux options se présentent :

On les préfère naturels : tremper les beignets furtivement dans de l'eau et ensuite dans un mélange de sucre et de cannelle. Nos beignets sont prêts !

On est plus gourmands et on les préfère fourrés : à l'aide d'une poche à douille, fourrer les beignets avec la garniture de votre choix avant de réaliser le trempage eau puis sucre. Compote de pommes, purée de framboises ou chocolat ...

N'hésitez pas à varier les saveurs et n'oubliez pas que c'est une cuisson sans huile, vous pourrez en reprendre un deuxième sans aucun scrupule !

SCHANGALAS

Ingrédients :

- 4 oeufs
- 100g de beurre fondu
- 350g de farine
- 200g de sucre
- 125g de poudre d'amandes
- 1 pincée de sel
- cannelle
- kirsch (facultatif)
- du sucre pour la finition

Préparation :

Mélanger les oeufs et le sucre afin d'obtenir un mélange bien mousseux.

Ajouter la farine, le beurre fondu, la poudre d'amande, le sel et la cannelle.

Travailler la pâte puis la mettre au frais au moins 2h pour qu'elle raffermisse.

Rouler la pâte en "petites cuisses", de forme allongée et légèrement pointues sur les bords.

Entailler légèrement le dessus de chaque beignet.

Puis, les faire frire quelques minutes dans une huile pas trop chaude, à 170°C maximum.

Lorsqu'ils remontent à la surface et qu'ils sont bien dorés ils sont cuits, cela va assez vite!

Laisser tiédir les schangalas sur du papier absorbant puis rouler chaque beignet dans du sucre.

Ils se conservent quelques jours dans une boîte hermétique mais sont bien meilleurs le jour-même !



Mylène V

Crédits photos © Mylène VINCENTZ



S'esch hàlt ebs.. älter wara...
 Wessa ner, s'kommt net uf
 ein Mohl, s'esch a so a
 hinterlechtige Sach.
 Em Kopf besch emmer noch
 a jung Mäidla wo s'Lawa
 vor sich hät, wo noch viel
 Projekta hät, wo noch garn gatt
 witt räisa met dem Sàc uf em Buckel,
 wo noch viel wot unternamma ...
 Un àm a schena Däi, kumsch us der Douche un
 dina Bleck kritzt der Bleck vo dara wo vorna
 ander steht em Spiaiel un dank'sch : « Was màcht
 jetz dia alt Froi en mim Badzimmer ? »
 Un wessa ner s'geht net numma um d'Rumfpla
 em Gsecht un àn àndra Plazla, s'esch vor àllem da
 Kerwer wo da uf ein Mohl nem kensch.
 Jeda Moria verwàrsch met 'm a neia Bobo : a
 Mohl esch's Kritz, a Mohl esch's Kni, a Mohl esch's
 d'Huft ...
 Wan da àlt worsch entdeck'sch Knerala un Orgàna
 wo da net a Mohl gwesst hesch às sie existiara !
 Nu häscht zwei Megligkaita :
 Entweder horirsch da Kerwer un dia Bobos un
 setz'sch en a Sassel un hiilsch un danksch àn
 Friaier wo Zitta so scheen g'seh senn ...
 Oder màrsch met da Bobos un lab'sch widescht un
 màrsch àlles wàs da noch kàscht màcha, fendsch
 der neii Hobbys, un jeda Däi bewundersch'di vor
 em a Bliamala wu wàchst oder vor em a schena
 Sonnauntergàng oder vor em a Boim wu voll
 Schnee esch un wu boll awer weder bliait. Senn
 so scheeni Sàcha un so scheeni Litt wu da noch
 kàscht kritza..

S'esch wor às es scheen g'seh esch friaier, àwer
 Het esch's oi scheen (même wan mer's net so seht
 em Momant !) un Morn geht d'Sonna weder uf un
 wurd's villicht noch scheener !
 Mini Mäma hät emmer g'sait : « So làng às da
 kàscht uf steh un às da niamet's bruch, muasch
 s'Lawa gniassa ».
 Also, ir wensch en eier àlla às er dàs Lawa noch
 làng kenna gniassa.

D'Mamie Treize

was gett's neiss ?

Vous savez, cela n'arrive pas d'un seul coup ... La vieillesse est une chose perfide ...

Dans la tête tu es toujours une jeune femme qui a la vie devant elle, qui a plein de projets, qui aimerait encore faire de grands voyages, sac au dos, qui voudrait encore entreprendre plein de choses.

Et puis, un beau jour, tu sors de la douche et ton regard croise le regard de celle qui est devant toi dans le miroir et tu te dis : « mais que fait cette vieille femme dans ma salle de bain ? »

Et il ne s'agit pas seulement des rides qui envahissent le visage et plein d'autres endroits, c'est avant tout ce corps que tu ne reconnais plus. Chaque matin tu te réveilles avec un nouveau bobo : une fois c'est le dos, une fois le genou, une fois la hanche ... Bref, quand tu vieillis tu te découvres des os et des organes dont tu ne soupçonnerais même pas l'existence. Alors tu as deux possibilités ...

Ou bien tu écoutes ton corps et ses bobos, tu t'assieds dans ton fauteuil et tu pleures ... et tu penses à autrefois quand c'était si bien ...

Ou bien tu fais avec les bobos et tu continues à vivre et tu fais tout ce que tu peux encore faire, tu te trouves de nouvelles passions et chaque jour tu t'émerveilles devant une fleur qui pousse ou devant un coucher de soleil ou devant un arbre couvert de neige mais qui bientôt reflleurira. Il y a de si belles choses et de si belles personnes que tu pourras encore croiser. C'est vrai que c'était beau autrefois, mais c'est beau aussi aujourd'hui (même si pour le moment on ne le voit pas tellement) et demain le soleil se lèvera de nouveau et tout sera peut-être encore plus beau !

Ma maman disait toujours : « aussi longtemps que tu peux te lever le matin sans avoir besoin de personne, il faut profiter de la vie. »

Donc je vous souhaite à tous de pouvoir savourer la vie encore très longtemps.

La Mamie Treize